

LE PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Un plan de gestion environnemental et social (PGES) est un document de gestion de l'environnement pour la réalisation d'un projet spécifique. Élaboré par l'initiateur dans le cadre de l'étude d'impact d'un projet ou à la suite de celle-ci, il précise les mesures d'atténuation qui seront réalisées pendant la phase de construction du projet : on parle ainsi de surveillance environnementale. Il décrit également comment l'efficacité de ces mesures sera observée dans le temps et quelles adaptations correctrices seraient nécessaires si certaines mesures sont jugées inefficaces : c'est le suivi environnemental.¹

LA SURVEILLANCE : S'ASSURER DE LA RÉALISATION ÉCORESPONSABLE DU PROJET^{2 3}

Lorsqu'un projet est autorisé par les autorités, il passe en phase de construction. Il faut alors s'assurer que celle-ci soit conforme aux engagements prévus lors de l'étude d'impact et permette de mettre en place toutes les mesures d'atténuation ou de compensation qui ont été planifiées. Le PGES doit ainsi décrire les moyens que l'initiateur va utiliser pour satisfaire ces exigences légales et environnementales pendant les travaux autorisés.

LE SUIVI : VEILLER À L'EFFICACITÉ À LONG TERME DES MESURES ENVIRONNEMENTALES

Cette démarche scientifique vise, par l'observation dans le temps des composantes naturelles et humaines affectées par le projet, à s'assurer que les prévisions de l'étude d'impact préalable sont justes. On évalue donc :

- ⇒ La justesse de l'étude et de la prévision des impacts
- ⇒ L'efficacité des mesures d'atténuation ou de compensation initialement prévues, pendant l'exploitation du projet jusqu'à sa fermeture et après

En cas de mesure s'avérant inefficace, d'une nouvelle perturbation du milieu ou d'un impact négatif imprévu, le suivi permet ainsi à l'initiateur de proposer une amélioration des mesures initiales ou bien d'en instaurer de nouvelles plus adaptées.⁴

Les autorités réglementaires québécoise et canadienne exigent régulièrement la réalisation d'étude de suivi de l'environnement qui peuvent être réalisées pendant de nombreuses années afin de s'assurer que les mesures d'atténuations réalisées sont efficaces.

Par exemple, cela peut concerner la qualité de l'air, de l'eau, l'ambiance sonore ou encore les milieux humides.

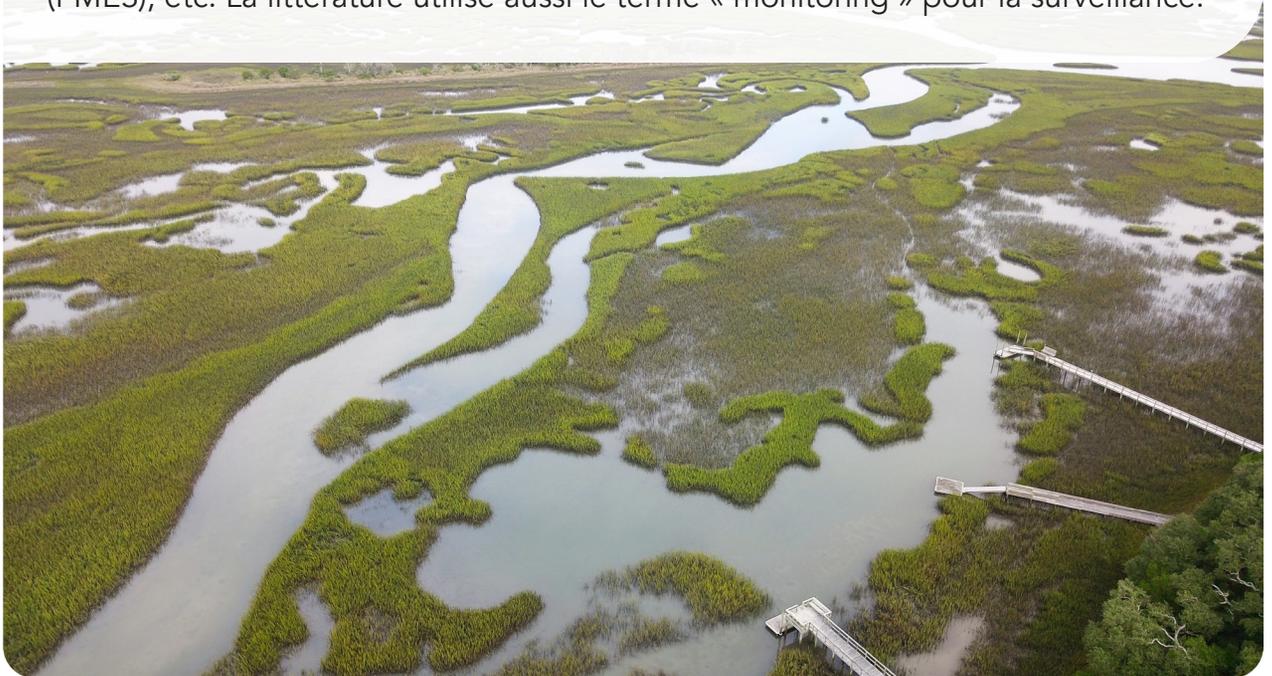


LE PGES DOIT DONC PRÉCISER² :

- ↳ Les activités de surveillance environnementale prévues pendant la construction associées à la mise en place des mesures d'atténuation: clauses environnementales dans les documents d'appel d'offres, surveillant environnemental sur le chantier, guide de surveillance environnementale, etc.
- ↳ Les activités du projet et les composantes de l'environnement devant être suivis
- ↳ Les moyens prévus par l'initiateur pour faire la surveillance et le suivi (méthodes d'échantillonnage, d'analyses et d'intervention, responsabilité, imputabilité, calendrier, budget, etc.) et les adaptations en cas d'imprévu
- ↳ La fréquence et le contenu des rapports transmis aux autorités

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ↳ Les PGES peuvent avoir différentes appellations selon sa provenance et sa date de création : Plan de gestion environnementale (PGE), Programme de surveillance et de suivi environnemental (PSSE), Plan de management environnemental et social (PMES), etc. La littérature utilise aussi le terme « monitoring » pour la surveillance.



POUR EN SAVOIR PLUS

¹ Benabidès, P. (2011). Plan de gestion environnementale et sociale, obligation et performance pour un développement durable. Essai de Maîtrise en environnement, Université de Sherbrooke. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/7033/cufe_Benabides_Pierre_essai169.pdf?sequence=1&isAllowed=y

² Bouchard, M.A. PGES et SME – Plans de gestion environnemental et social, systèmes de management environnemental. Cours d'Impacts des projets sur l'environnement (CIV), Polytechnique Montréal. https://moodle.polymtl.ca/pluginfile.php/549539/mod_resource/content/1/2019-PGES%20et%20SME-%20version%20cours.pdf

³ Environnement Canada et MDDELCC. 2015. Guide pour l'élaboration de programmes de surveillance et de suivi environnemental pour les projets de dragage et de gestion des sédiments. https://www.planstlaurent.qc.ca/fileadmin/site_documents/documents/Guide_pour_l_%C3%A9laboration_de_programmes_de_surveillance_et_de_suivi_environnemental_pour_les_projets_de_dragage_et_de_gestion_des_s%C3%A9diments.pdf

⁴ AQÉI. (2001). Élaboration d'une stratégie de diffusion des résultats du suivi environnemental. <https://publications.gc.ca/Collection/En105-65-2001F.pdf>